



24 janvier 2023

(23-0574)

Page: 1/2

Comité de l'agriculture

Original: anglais

### NOTIFICATION

La communication ci-après, datée du 23 janvier 2023, est distribuée à la demande de la délégation de la **Macédoine du Nord**. La notification concerne les importations ayant fait l'objet de contingents tarifaires (**tableau MA:2**) pendant la **campagne de commercialisation 2022**.

---

Tableau MA:2

**ACCÈS AUX MARCHÉS: MACÉDOINE DU NORD**

PÉRIODE CONSIDÉRÉE: CAMPAGNE DE COMMERCIALISATION ALLANT DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022 AU 31 DÉCEMBRE 2022

*Listes se rapportant aux engagements en matière de contingents tarifaires et autres*

Code d'identification du contingent tarifaire	Désignation des produits	Numéro(s) du tarif compris dans la désignation des produits	Non ouvert	Année considérée			Unité	Montant du contingent tarifaire pour la période considérée (d'après la section I-B (ou I-A) de la Partie I de la Liste	Importations dans les limites du contingent au cours de la période	Taux d'utilisation ((4/3)*100)	Note
				Type	Du	Au					
	1	2					3	4	5		
MKDQ001	Autre blé épeautre, autre que blé commun et méteil, de semence	1001990000	<input type="checkbox"/>	Année civile	01/01/2021	31/12/2021	t	80 000	4 988	6,2%	